



## **PROTCOLE SANITAIRE – ACD – RENTREE 2020-2021**

**Le port du masque est obligatoire** dès l'entrée au Centre Culturel jusqu'à la sortie, et durant la durée de l'atelier.

**La désinfection des mains est obligatoire** dès l'entrée dans la salle d'activité, avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition, à l'entrée de chaque salle.

L'agencement des salles permet d'observer une distanciation de 1 m entre chaque adhérent et l'animateur.

Les salles sont aérées 10 minutes entre chaque cours.

L'air ambiant des salles dépourvues d'ouverture vers l'extérieur, est assaini avec les produits fournis par l'ACD.

Les mesures gouvernementales préconisent qu'à la fin de chaque séance, les tables, chaises, poignées de portes... soient désinfectés avec les produits désinfectants fournis par l'ACD. Cette mesure de désinfection est sous la responsabilité de l'animateur qui peut, le cas échéant, désigner un adhérent.

L'accès au secrétariat est autorisé à raison d'une personne à la fois et après une désinfection des mains.

Les locaux ne permettent pas une gestion des flux avec une différenciation entre l'entrée et la sortie afin de réduire les croisements du public.

Il est de la responsabilité de chaque adhérents et animateurs, de ne pas se présenter aux activités, si des signes cliniques (toux, fièvre...) apparaissent et qui pourraient s'apparenter à la Covid-19.

Le but est d'éviter toute contamination à laquelle s'en suivrait la fermeture de l'Association.